

Syndicats et **Travail des Enfants**

Brochure I

Guide des brochures

*Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le
travail des enfants*

Projet INT/96/M06/NOR

Bureau des Activités pour les Travailleurs
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

La présente brochure fait partie des sept brochures qui constituent la série “Syndicats et Travail des Enfants”. Ces brochures ont été rédigées durant l’année 2000, dans le cadre du projet BIT/ACTRAV intitulé *Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le travail des enfants (INT/96/M06/NOR)*, commandité par le gouvernement de la Norvège.

Cette série de brochures est composée comme suit:

- 1** Guide des brochures
- 2** Politiques et plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants
- 3** Documentation et informations sur le travail des enfants
- 4** Organiser des campagnes de lutte contre le travail des enfants
- 5** La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants
- 6** Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants
- 7** La structure tripartite pour lutter contre le travail des enfants

Leur publication n’a pas valeur de caution par le BIT. L'utilisateur est invité à copier, citer, adapter et traduire ces documents à des fins non commerciales et à les adapter à ses activités d'éducation et de formation. Toutefois, le BIT ne saurait être tenu responsable d'une telle nouvelle publication.

Prière de mentionner la source et d'envoyer une copie de la reproduction au Bureau des Activités pour les Travailleurs, au BIT.

Nous avons fait tout notre possible pour prendre contact avec les détenteurs de droits d'auteur en ce qui concerne les documents reproduits dans les brochures, mais nous apprécierions qu'on nous signale les éventuelles sources non identifiées.

Le droit d'auteur qui couvre la chanson “My Rainbow Race”, figurant à la fin de la présente brochure, est détenu par SANGA MUSIC, INC.

La mention de noms de sociétés et de produits et procédés n'a pas valeur de caution par le Bureau international du Travail.

Pour de plus amples renseignements sur le projet, prière de s'adresser au:

Bureau des Activités pour les Travailleurs
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 GENÈVE 22
Suisse

Adresse électronique: actrav@ilo.org

<http://www.ilo.org> (ACTRAV/Activité Générale/Travail des enfants)

Préface

La lutte contre le travail des enfants est l'affaire de tous. Gouvernements, employeurs, syndicats, organisations internationales, enseignants, assistants sociaux, parents, enfants eux-mêmes, experts et organisations de la société civile, tous doivent jouer leur rôle.

Les syndicats ont un rôle particulier et important à jouer, ce que soulignent ces nouveaux documents de l'ACTRAV. Il ne s'agit pas d'une question nouvelle. Comme il est indiqué dans les brochures, au XIX^{ème} siècle, les syndicats ont fait campagne en faveur de certaines des toutes premières lois votées pour lutter contre le travail des enfants.

Les priorités de l'ACTRAV sont guidées par le Groupe des travailleurs du Conseil d'administration du BIT. Le Groupe des travailleurs considère l'élimination du travail des enfants comme l'une de ses priorités les plus hautes. C'est pourquoi la participation active des organisations de travailleurs aux activités du BIT revêt une importance cruciale.

Il existe plusieurs façons pour le BIT de lutter contre le travail des enfants, et les syndicats peuvent être associés à chacune d'entre elles.

Premièrement, par l'organisation de campagnes. Le BIT fait campagne en faveur de la ratification des Conventions n°138 et n°182 (et, en fait, de toutes les conventions essentielles de l'OIT). Le taux de ratification de la Convention n°182 concernant l'élimination des pires formes de travail des enfants, adoptée par l'OIT en 1999, est encourageant. Les syndicats, bien entendu, ont joué un rôle essentiel en faveur de l'adoption de la Convention. Les pays qui ne l'ont pas ratifiée doivent le faire. Ceux qui l'ont ratifiée doivent mettre en place les instruments nécessaires pour la mettre en oeuvre. Dans ces brochures, les syndicats trouveront des orientations au sujet des conventions et de leur ratification.

Deuxièmement, par la voie de l'IPEC. En 1992, l'OIT a établi le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), financé par plusieurs États membres de l'OIT. Les syndicats, en tant que partenaires situés sur un pied d'égalité avec les gouvernements et les employeurs, devraient être étroitement associés à la fixation des priorités de l'IPEC au niveau national par l'intermédiaire des comités directeurs tripartites et de projets appuyés par l'IPEC, le cas échéant. Les brochures expliquent le fonctionnement de l'IPEC et la manière dont les syndicats peuvent être associés à ce fonctionnement.

Troisièmement, par la voie du SIMPOC. Aux fins de faciliter la compilation de renseignements exacts sur le travail des enfants, le BIT a établi le Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC). Il a pour objet d'améliorer la base de renseignements et la méthode de compilation des données sur le travail des enfants. Les syndicalistes, grâce à leur connaissance particulière du monde du travail, peuvent contribuer à la collecte d'informations que le SIMPOC entreprend avec les gouvernements.

Il existe aussi des moyens de lutter contre le travail des enfants que le BIT ou les gouvernements ne peuvent pas employer. Ces moyens font partie de la sphère d'activité spécifique des syndicats.

On a peut-être mésestimé la négociation collective comme moyen de lutter contre le travail des enfants. Une des brochures de la série donne certains exemples de la manière dont elle a été utilisée et offre des orientations et encouragements en vue d'avoir davantage encore recours à ce mécanisme.

Outre la négociation collective, les syndicats, depuis qu'ils existent, organisent des campagnes. Ils peuvent souligner avec fierté leur rôle dans des campagnes de lutte contre des maux tels que l'apartheid, ainsi que des campagnes en faveur de l'égalité de rémunération et de la sécurité sur le lieu de travail.

Les syndicats oeuvrent pour la justice sociale, pas dans un but caritatif. Le travail des enfants n'est pas un accident, ni un vestige du passé en voie de disparition progressive. Le travail des enfants augmente, et il augmente en raison de l'injustice et de l'inégalité sociales. Le travail des enfants diminuera à mesure qu'augmentera la justice sociale. Ce n'est peut-être pas un message agréable à entendre pour beaucoup, mais c'est un point que les syndicats ne devraient pas hésiter à souligner dans leurs campagnes contre le travail des enfants.

L'ACTRAV considère l'éducation des travailleurs comme un outil important pour les syndicats, et c'est également le cas pour le travail des enfants. Dans les ateliers et les cercles d'étude, la question du travail des enfants peut devenir une des matières du programme des départements des syndicats qui s'occupent d'éducation. L'une des brochures offre des conseils sur la manière de le réaliser.

Nous exprimons notre gratitude au Ministère royal norvégien des affaires étrangères qui a apporté son appui à l'ACTRAV par la voie du projet *Élaboration de stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le travail des enfants*, INT/96/M06/NOR, dans le cadre duquel ces brochures ont été publiées. Le ministère finance également un projet similaire sur le travail des enfants avec des organisations d'enseignants qui s'occupent de la formation et de l'éducation pour lutter contre le travail des enfants, intitulé *Action contre le travail des enfants par l'éducation et la formation*, INT/98/M10/NOR, de même qu'un projet concernant les employeurs administré dans le cadre du Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP). Conjointement, ces projets soutiennent le principe du tripartisme dans la lutte contre le travail des enfants.

Le problème du travail des enfants peut sembler si vaste et complexe qu'on pourrait se demander: "Que pouvons-nous faire?". Ces brochures fournissent au moins une partie de la réponse. Nous espérons que vous serez encouragés par les nombreux exemples d'action syndicale contre le travail des enfants. Répétons-le: les syndicats ont un rôle particulier à jouer dans la lutte contre le travail des enfants. Notre objectif, au moyen de ces brochures, est de favoriser l'action des syndicats pour élaborer leurs politiques, plans et actions contre le travail des enfants.

Enfin, je voudrais remercier Mme Else-Marie Osmundsen, Conseiller technique en chef du projet, et Mme Lene Olsen, Expert associé, pour leur contribution à la publication de ces brochures.

Genève, 2000



Manuel Simón Velasco
Directeur
Bureau des Activités pour les Travailleurs
Bureau international du Travail

Table des matières

Préface	iii
Introduction au Guide	I
À propos des brochures	4
– Brochure 2 - Politiques et plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants	4
– Brochure 3 - Documentation et informations sur le travail des enfants	5
– Brochure 4 - Organiser des campagnes de lutte contre le travail des enfants	5
– Brochure 5 - La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants	6
– Brochure 6 - Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants	6
– Brochure 7 - La structure tripartite pour lutter contre le travail des enfants	7
Quelques suggestions sur la manière d'utiliser les brochures	8
♦ Utiliser les brochures dans le travail quotidien et la vie quotidienne	9
– Activités relatives aux campagnes	13
♦ Intégrer les questions relatives au travail des enfants dans d'autres programmes éducatifs	14
– Sécurité et santé au travail et environnement	15
– Normes du travail	17
– Négociation collective	19
♦ Utiliser les brochures dans le cadre d'un atelier	20
– Projet de programme pour un atelier	21
♦ Utiliser les brochures dans le cadre de cercles d'étude	29
Liste des publications sur le travail des enfants dans le cadre du projet	31
Liste des supports pour les campagnes disponibles auprès du bureau de l'IPEC	33

Introduction au guide

Photo BIT/J. Maillard



La décennie 90 a commencé et s'est achevée avec deux conférences internationales importantes: la Conférence de Rio en 1992 sur le développement écologiquement durable et la Conférence internationale du travail de 1999, qui a adopté la Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants.

Il existe un lien étroit entre ces deux questions qui revêtent une telle importance parmi les préoccupations internationales. Le développement écologiquement durable ne peut être effectif que lorsqu'on adopte des politiques durables, comme les pratiques loyales en matière de travail et le respect des droits des travailleurs.

Le développement durable a été défini comme suit:

"Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire à leurs propres besoins"

À l'évidence, le travail des enfants empêche les générations d'adultes suivantes de satisfaire à leurs besoins: si les enfants sont obligés de travailler et de manquer l'école, ils réduiront leurs capacités de gagner leur vie et d'apporter leur contribution à la société car il leur manquera l'instruction élémentaire et d'autres compétences.

C'est à juste titre qu'on a estimé que le travail des enfants constituait un "vol de l'avenir".

L'ACTRAV, le Bureau des Activités pour les Travailleurs au BIT, a joué un rôle dans les deux questions - le développement écologiquement durable et le travail des enfants - en aidant les syndicalistes à développer leur propre capacité autonome en matière d'élaboration de politiques et d'action.

Actuellement, l'ACTRAV a deux grands projets qui visent le travail des enfants:

1. Le projet intitulé *Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le travail des enfants* a pour objectif principal de renforcer la capacité des organisations syndicales d'élaborer une politique et des plans d'action pour lutter contre le travail des enfants.

Photo G. Palazzo



2. L'objectif principal du projet intitulé *Lutte contre le travail des enfants par l'éducation et la formation* est de mobiliser les enseignants, les éducateurs et leurs organisations afin de lancer des campagnes de lutte contre le travail des enfants aux niveaux local et national.

Le présent jeu de brochures, *Syndicats et Travail des Enfants*, a été publié dans le cadre du premier de ces projets.

Dans sa phase initiale, le projet s'est attaché à mettre en place une collaboration étroite avec les Secrétariats professionnels internationaux (SPI) et d'autres organismes syndicaux internationaux. Des campagnes, des ateliers de sensibilisation, des travaux de recherche et des plans d'action ont été mis en oeuvre, et certains de ces travaux sont mentionnés dans ces brochures.

Les activités auxquelles ce projet a donné naissance ont aidé les syndicats à mobiliser les volontés et à préparer les débats de la Conférence internationale du travail en 1998 et 1999, qui ont débouché sur l'adoption de la Convention n°182.

Durant la deuxième phase du projet, des centres nationaux de syndicats ont été approchés pour lancer le processus de sensibilisation, d'élaboration de la politique et de planification de l'action.

Tout comme pour la question du développement écologiquement durable, les syndicats ont demandé de la documentation traitant de la question du travail des enfants *du point de vue spécifique des travailleurs et de leurs organisations*.

Cette documentation et les programmes de soutien sont conçus pour aider les syndicats à comprendre et à concevoir leur propre rôle spécifique à l'égard du travail des enfants. En particulier, les syndicats ont demandé de l'aide pour rédiger des projets de politique générale et de plans d'action, et pour participer aux travaux de l'IPEC.

Les brochures sont le fruit d'un processus collectif, animé par les syndicats eux-mêmes. Des projets ont été rédigés et

envoyés à de nombreuses organisations syndicales aux fins de recueillir leurs observations et utilisés dans plusieurs ateliers en Afrique et en Asie. Ils ont ensuite été révisés, compte tenu de ces observations, dans le cadre d'un petit atelier à Genève. Une autre révision a eu lieu avant le processus final de publication.

Nous sommes reconnaissants à M. Stirling Smith, qui a participé à l'ensemble du processus de

Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



rédaction de la documentation, pour ses contributions; à Mme Indira Saxena et à M. Tobias Assenga qui ont participé à l'atelier de Genève; à Mme Paula Robinson qui a révisé la documentation; et aux nombreux syndicalistes en Asie et en Afrique qui ont participé aux ateliers sur les projets et ont fait part de leurs observations sur les documents; aux organisations syndicales internationales qui ont pris le temps d'adresser des observations utiles sur le projet de documentation; aux collègues du BIT au siège et sur le terrain, et notamment aux collègues du Bureau des Activités pour les Travailleurs, de l'IPEC et du Département des normes internationales du travail (NORMES), ainsi qu'au centre du BIT de Turin, qui s'est chargé des illustrations, de la mise en page et de l'impression.

Nous sommes également reconnaissants à M. Pete Seeger de nous avoir autorisés à utiliser sa chanson intitulée "My Rainbow Race"; à M. Ray Korona pour sa chanson "We will have dignity"; à M. Mike Soanes pour sa chanson "Sweet life"; et à Mme Sharon Perez-Abreu et à M. Michael Hurwicz pour nous avoir fourni les paroles et la musique du chant folklorique mexicain traditionnel "De Colores".

Outre ces brochures, un certain nombre d'autres publications ont été réalisées dans le cadre du projet: des documents techniques, des études sur le travail des enfants dans le secteur du tourisme, le secteur de l'agriculture, le secteur des employés de maison, et des supports pour les campagnes telle que vidéos, affiches, autocollants et prospectus.

Lorsque nous avons rédigé ces brochures, notre but était d'encourager et de soutenir les travailleurs et les syndicats à apporter une contribution particulière à la question du travail des enfants, et nous espérons que, dans cette optique, cette documentation sera jugée utile. Le Bureau des Activités pour les Travailleurs du BIT souhaite maintenir le flux des informations avec les syndicats du monde entier. Nous serions donc très reconnaissants si chacun pouvait trouver le temps de tenir l'ACTRAV informé de la participation de son syndicat aux questions relatives au travail des enfants.

Nous souhaitons à chacun une pleine réussite dans ses travaux et son combat futurs pour éliminer le travail des enfants.

Genève , 2000



Lene Olsen
Experte associée
ACTRAV
Bureau international du Travail



Else-Marie Osmundsen
Conseillère technique en chef
ACTRAV
Bureau international du Travail

À propos des brochures

Brochure 2: Politiques syndicales et plans d'action pour lutter contre le travail des enfants



- ✓ Montre en quoi le travail des enfants constitue une question qui concerne les syndicats.
- ✓ Propose un cadre pour l'action des syndicats.
- ✓ Aide à élaborer la politique des syndicats.
- ✓ Appuie le processus de détermination des priorités et d'élaboration des plans d'action.

Cette brochure "plante le décor" et introduit la question du travail des enfants. Les définitions du travail des enfants sont analysées, et les différentes formes qu'il revêt sont décrites. La brochure traite aussi des causes du travail des enfants. Notamment, sans renier le lien entre la pauvreté et le travail des enfants, la brochure présente d'autres raisons de la persistance, voire de la croissance du problème du travail des enfants dans le monde aujourd'hui. Les syndicalistes peuvent avoir une vue des causes du travail des enfants différente de celle d'autres groupes.

Lorsque certains employeurs utilisent le travail des enfants pour faire baisser les salaires et les conditions de travail et se passer des syndicats, ils compromettent les efforts des employeurs qui agissent d'une manière socialement responsable. Mettant ce thème en avant, la brochure souligne les raisons pour lesquelles les syndicats doivent lutter contre le travail des enfants, et leur rôle particulier dans cette lutte.

Elle insiste sur le fait qu'il importe que les syndicats élaborent des politiques sur le travail des enfants et reproduit des extraits de certaines de ces politiques.

Enfin, une vaste gamme d'exemples d'action syndicale pour lutter contre le travail des enfants est présentée.

Cette brochure constitue la base sur laquelle repose toute la série de brochures, et sur laquelle s'appuient nombre des activités que les syndicats mettront en oeuvre. On trouvera utile de l'étudier en premier. Les autres brochures contribueront à faciliter les divers plans et politiques qui auront été conçus en s'inspirant de la brochure 2.

Brochure 3: Documentation et informations sur le travail des enfants



- ✓ **Présente des renseignements sur les sources auprès desquelles on peut obtenir les données existantes sur le travail des enfants.**
- ✓ **Présente des renseignements sur les méthodes que les syndicats peuvent employer pour recueillir leurs propres données.**
- ✓ **Offre une orientation sur les renseignements nécessaires pour entreprendre une action.**

Une action sérieuse sur le travail des enfants de la part des syndicats doit être fondée sur des informations fiables. Cette brochure présente une introduction à la collecte systématique de renseignements.

La brochure commence par identifier les sources des renseignements déjà disponibles et certaines des questions à poser.

Elle expose ensuite les grandes lignes des dispositions que doivent prendre les syndicats pour établir les données de fait et rassembler les informations. Deux exemples de la manière dont les organisations syndicales ont exécuté cette tâche sont présentés: un secrétariat professionnel international dans un cas, et un centre national dans l'autre.

Le BIT a un programme spécial destiné à améliorer la base de renseignements et la compilation de données sur le travail des enfants, appelé SIMPOC, Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants. Les travaux du SIMPOC sont expliqués dans la brochure.

Enfin, la brochure met l'accent sur ce que les syndicats peuvent faire avec les renseignements qu'ils recueillent.

Brochure 4: Orga- niser des campagnes de lutte contre le travail des enfants



- ✓ **Présente des informations sur les questions relatives aux campagnes et sur les différents niveaux d'action.**
- ✓ **Offre une orientation sur l'élaboration de campagnes durables.**

Cette brochure offre des conseils sur la manière dont les syndicats peuvent faire campagne contre le travail des enfants. Les syndicats ont une grande expérience de l'organisation de campagnes, et les méthodes employées varient d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre, c'est pourquoi la brochure n'essaie pas de présenter un modèle unique: il appartient aux syndicats de planifier leurs propres campagnes.

Des exemples de campagnes réalisées par plusieurs organisations syndicales sont donnés. La brochure contient aussi des suggestions sur l'établissement d'une équipe chargée de l'organisation des campagnes et sur la façon d'utiliser les médias pour promouvoir une campagne.

Brochure 5: La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants



- ✓ Explique comment les syndicats peuvent utiliser la négociation collective pour lutter contre le travail des enfants.
- ✓ Veille à ce que les syndicats comprennent les différents niveaux de l'activité syndicale.
- ✓ Fait en sorte que les syndicats aient les outils pour entreprendre des actions dans le domaine de la négociation collective à leur niveau de participation.
- ✓ Présente des renseignements sur d'autres initiatives internationales.

La négociation collective est, bien entendu, l'une des tâches essentielles qu'entreprennent les syndicats. Si l'on peut appliquer la négociation collective au problème du travail des enfants, on disposera d'une arme puissante.

Il s'agit d'un domaine d'action qui se développe rapidement. En particulier, le mouvement syndical international s'est attaché à forcer les sociétés multinationales, dans les secteurs où le recours au travail des enfants est largement répandu et où les échanges mondiaux sont importants, à accepter des accords-cadres vérifiables ou des codes sur les questions relatives au travail. La politique syndicale concernant cette évolution est présentée.

D'autres éléments nouveaux, comme la clause sociale et l'étiquetage social, sont également présentés.

Enfin, une orientation sur le contenu des conventions collectives relatives au travail des enfants est offerte, avec des exemples tirés de ces conventions.

Brochure 6: Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants



- ✓ Présente une introduction aux normes internationales du travail, notamment les normes fondamentales.
- ✓ Offre une orientation spécifique pour l'utilisation des deux principales conventions de l'OIT sur le travail des enfants.
- ✓ Présente les autres instruments internationaux qui peuvent aider à lutter contre le travail des enfants.

Les "normes internationales du travail" constituent un sujet technique, d'un abord peut-être pas toujours aisé. Il ne faut toutefois pas négliger cette brochure car l'emploi des normes de l'OIT est important dans la lutte contre le travail des enfants.

La première Conférence internationale du Travail, tenue en 1919, a adopté une convention sur le travail des enfants, la Convention n°5 sur l'âge minimum (industrie).

Aujourd'hui, les conventions les plus pertinentes qui traitent du travail des enfants sont la Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants, et la Convention n°138 sur l'âge minimum. Les différents points forts de ces deux conventions et leur contenu sont expliqués et les grandes lignes du système d'adoption, de ratification, d'établissement de rapports et de recours sont exposées. Le texte intégral des deux conventions est aussi inclus.

Brochure 7: La structure tripartite pour lutter contre le travail des enfants



- ✓ **Assure la compréhension du rôle des partenaires sociaux dans la lutte contre le travail des enfants.**
- ✓ **Explore la question de la formation d'alliances et de réseaux avec d'autres groupes concernés par la lutte contre le travail des enfants.**
- ✓ **Informe sur les départements spécifiques du BIT et leurs activités pour lutter contre le travail des enfants.**

Cette brochure traite des autres partenaires avec lesquels les syndicats peuvent travailler pour lutter contre le travail des enfants. Il s'agit notamment des gouvernements, des services d'inspection du travail, des employeurs, des autres syndicats, y compris les syndicats d'enseignants et les organisations de la société civile. Des suggestions sur une action concertée avec tous ces acteurs sont présentées. Les travaux du BIT sur le travail des enfants sont également exposés en détail, en particulier le Programme international sur l'élimination du travail des enfants.

Le tripartisme est un mécanisme important à utiliser pour éliminer le travail des enfants.

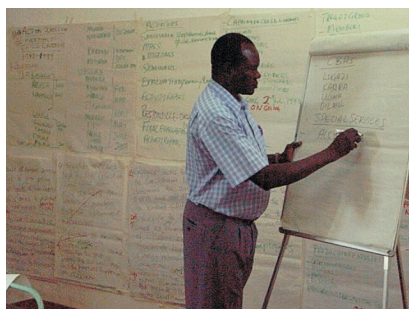


Suggestions sur la manière d'utiliser les brochures

Photo ITCILO/G. Brandi



Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



Voici quelques suggestions sur la manière d'utiliser les brochures. Il est évidemment possible de concevoir d'autres façons de les utiliser. On fera ce qu'il faut pour les adapter à la situation locale.

Il convient également d'envisager d'inclure les brochures dans les programmes éducatifs du syndicat considéré.

✓ **Sensibilisation.** On s'accorde généralement à considérer qu'il s'agit d'une des premières formes d'action à entreprendre lorsqu'on traite du travail des enfants. Les militants syndicaux et les membres doivent être mieux informés sur l'ampleur du problème, les débats au sujet des politiques, les types d'action, etc.

✓ **Débattre des actions syndicales et les mettre en oeuvre.** La direction du syndicat doit jouer un rôle moteur, mais il est très important de faire en sorte que la base soit aussi impliquée dans la conception des plans et leur exécution. L'outil essentiel à cet effet est l'éducation.

Les brochures suivent une séquence, mais il est aussi possible de les utiliser ou de les lire séparément. Par exemple, si un séminaire ou une conférence tripartite a été organisé sur la nouvelle Convention n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, il est possible de se servir de la brochure 5, *Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants*, pour préparer la réunion.

Les brochures contiennent des sujets de discussion et des suggestions pour élaborer des plans de lutte contre le travail des enfants. C'est un point très important. *Les brochures constituent un ensemble d'outils pour aider les syndicats à concevoir des plans de lutte contre le travail des enfants.*

Il importe de les utiliser sans discontinuer.

✓ Il faut les utiliser comme sources d'informations dans les débats des réunions syndicales, à la direction nationale, etc.

✓ Il faut s'en inspirer pour rédiger un communiqué de presse, pour préparer un discours.

✓ Il faut les utiliser pour faire campagne en faveur de la ratification de la Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants.

IL FAUT LES UTILISER!

Utiliser les brochures dans le travail quotidien et dans la vie quotidienne

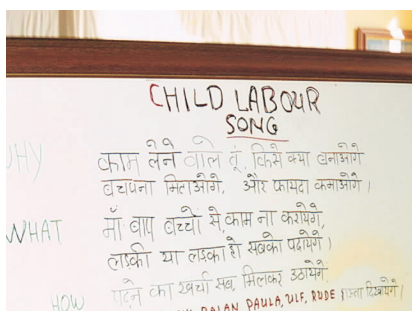
Il existe un certain nombre de façons dont les brochures peuvent être utilisées dans la vie professionnelle quotidienne.

- ✓ **Durant les pauses**, les militants syndicaux pourraient considérer certains points et les utiliser pour stimuler les discussions entre les travailleurs. On se référera pour cela aux points de **discussion contenus** dans chaque brochure.
- ✓ **Dans les réunions syndicales**, pendant le travail ou après, des parties des brochures pourraient être **copiées et distribuées**.
- ✓ **Dans les collectivités** où vivent les travailleurs, lorsqu'il existe des activités sociales, culturelles ou autres, bénéficiant du soutien du syndicat ou de ses membres, il est possible d'utiliser les brochures dans le cadre de la formation professionnelle **informelle**.
- ✓ **Un jeu de rôle** suppose qu'un petit groupe joue une situation. Il décide qui va jouer tel ou tel rôle, et chaque "acteur" dispose d'un bref synopsis. On pourrait envisager un jeu de rôle entre un militant syndical et un membre qui emploie un enfant comme domestique, par exemple. Ou entre un membre du syndicat et un travailleur qui envoie sa fille au travail. Ces scènes pourraient être jouées sur le lieu de travail.
- ✓ Organisez une **exposition** on child labour, or on the involvement of the trade union in the fight against child labour. sur le travail des enfants, ou sur la participation du syndicat à la lutte contre le travail des enfants. On peut aussi envisager de mettre en place un stand dans le cadre des expositions ou des rassemblements organisés par d'autres. Le syndicat peut aussi organiser des **pétitions** contre le recours au travail des enfants, ou, comme l'a fait le Comité de la jeunesse de Hind Mazdoor Sabha durant une exposition annuelle, demander aux visiteurs de signer une pétition contre le recours au travail des enfants ou en faveur d'activités de lutte contre le travail des enfants.
- ✓ Réalisez des **affiches, des chansons ou des poèmes** sur le travail des enfants, et exposez-les ou chantez-les sur le lieu de travail.

Photo IPEC



Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



"WE WILL HAVE DIGNITY" ("Nous obtiendrons notre dignité")

Cette chanson a été écrite à la suite d'une visite en Thaïlande effectuée par M. Ray Korona. Il a rencontré des responsables syndicaux, de très jeunes femmes qui avaient perdu des cousins, des frères et des soeurs dans l'incendie d'une usine de jouets. Ces jeunes filles tenaient à raconter leur histoire au sujet de l'usine. Elles ont expliqué qu'elles n'avaient plus rien à perdre. La seule chose qu'elles voulaient à présent, c'était leur dignité, et c'est pourquoi, en dépit de cet accident tragique, l'auteur a voulu écrire une chanson empreinte d'optimisme.

Couplet

*I'm young, just in my teens, I make toys here in Thailand—
The pig lady and the big ears mouse; you'd think this is fairyland.
But the bosses are in your face. They push and yell all day.
They need more toys somewhere far away. And you can't live on what they pay.*

Refrain

*But we will have dignity.
Tear down this misery.
The world will hear our song.
We're growing strong.*

Couplet

*One Monday afternoon, there were screams in the factory.
The whole building consumed by flames— doors locked for security.
In that cruel, cheap fire trap, two hundred workers died.
The broken toys and broken people strewn all over side by side.*

Refrain

Enchaînement

*And we're fighting back.
Petitions and boycotts will carry us through.
They'll all know that this world is our world too.*

Couplet

*Across the seas a land where these dolls find a family.
And the children get to go to school. They don't work in a factory.
There are unions that struggle for better pay and safety.
We'll never rest until the day all people live in dignity.*

Refrain

Nous exprimons notre gratitude à M. Ray Korona, auteur et compositeur de cette chanson, pour nous avoir autorisés à l'utiliser dans le cadre de notre projet. La chanson a été enregistrée par le Ray Korona Band. Pour de plus amples renseignements sur le CD, prière de consulter l'adresse électronique suivante: <http://www.raykorona.com>

Photo G. Palazzo



- ✓ Invitez un groupe de personnes de l'extérieur à parler du travail des enfants à une réunion syndicale. Il faut choisir avec soin les membres du groupe, non seulement pour leur connaissance de la question du travail des enfants, mais aussi pour leur capacité de s'exprimer clairement devant un parterre de syndicalistes. Le groupe devrait inclure un représentant du syndicat. Chaque membre peut faire un bref exposé sur le travail des enfants. Ensuite, les membres du syndicat peuvent poser des questions ou donner leurs réponses au groupe.
- ✓ Organisez une visite d'un lieu de travail/d'une collectivité pour observer en direct le travail des enfants. Un **voyage sur le terrain** doit être soigneusement préparé. Il faut présenter des renseignements généraux aux participants à l'avance. Il faut pouvoir disposer de quelqu'un qui connaît bien et personnellement le site pour informer les participants et les accompagner.
- ✓ Cherchez des **études de cas/exemples** de bonnes pratiques. Certains syndicats ou lieux de travail peuvent s'être déjà attelés au problème du travail des enfants. Il peut être utile que le syndicat ou un groupe de membres puisse étudier la façon dont les autres ont approché le problème; examinez quelles méthodes se sont avérées efficaces ou non, et si elles peuvent être appliquées à votre situation locale, s'il s'agit d'un problème concernant le lieu de travail pouvant être négocié ou inclus dans une stratégie de campagne, par exemple. Il peut être utile de préparer une liste récapitulative pour consigner vos constatations.



Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants

Liste récapitulative pour une étude de cas

Titre de l'affaire:

Buts et objectifs de l'activité:

Description de l'étude de cas:

- ✓ Groupe visé (quel syndicat, quel niveau, quel domaine, quel contexte, etc.).
- ✓ Sujet (quelle situation de travail des enfants à améliorer).
- ✓ Situation (description détaillée de la stratégie):
 - ◆ préparatifs;
 - ◆ date de démarrage;
 - ◆ phases des activités;
 - ◆ durée.

Cadre institutionnel:

- ✓ Quel était le contexte de l'affaire?
- ✓ Qui est à l'origine de l'affaire?
- ✓ Comment l'affaire a-t-elle été gérée?

Budget et sources financières:

- ✓ Quel était le budget pour l'affaire/l'activité?
- ✓ How was it funded?

Résultats:

- ✓ Quels étaient/sont les résultats de l'activité par rapport aux objectifs?
- ✓ Sur quelles actions/quels résultats l'activité a-t-elle débouché? (Par exemple, amélioration de l'assiduité scolaire des enfants, création d'emplois pour les adultes, nouvelle législation ou nouvelles directives, augmentation des membres, reconnaissance de l'action syndicale, etc.)

Évaluation des procédures:

- ✓ Qu'est-ce qui a marché et qu'est-ce qui n'a pas marché?
- ✓ Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour obtenir de meilleurs résultats au cours du processus?
- ✓ Est-il nécessaire d'assurer un suivi? Dans l'affirmative, en décrire brièvement la forme.



- ✓ Lancez une **campagne**. Le but de l'organisation d'une campagne est de mettre des attitudes en cause et de modifier une tendance. Les campagnes, les manifestations et les grandes réunions publiques sont des moyens de faire parvenir votre message au public. On peut utiliser des banderoles, des affiches et des tracts pour dénoncer un problème local et informer une vaste audience des moyens de le corriger. Pour réaliser une campagne, il faut commencer par planifier et discuter des supports qu'il convient d'élaborer.

Activités relatives à l'organisation de campagnes

On peut distinguer deux "cibles" pour les campagnes: l'une peut être qualifiée d' "extérieure", à savoir les gouvernements, le grand public; l'autre est "intérieure", les propres membres du syndicat. La première activité décrite vise les groupes "extérieurs", la deuxième, les membres du syndicat.

Ces activités peuvent être accomplies dans le cadre d'un atelier ou dans une réunion à la pause du déjeuner ou après les heures de travail. On peut également négocier avec l'employeur la possibilité de les accomplir pendant les heures de travail.

Activité:	Planification de la campagne: les étapes suivantes
Objectif:	Planifier votre campagne de ratification.
Tâches:	✓ Dans votre groupe, rédigez un rapport sur la manière dont le syndicat peut faire campagne en faveur de la ratification de la Convention n°182 (et de la Convention n°138, si elle n'a pas encore été ratifiée). Il devrait couvrir les étapes suivantes: ✓ Situation actuelle: le gouvernement a-t-il pris des dispositions, comme il est tenu de le faire en vertu de la Constitution de l'OIT? Dans votre pays, le BIT a-t-il entrepris une action quelconque? ✓ Quelle action le syndicat devrait-il entreprendre maintenant? ✓ Quels sont les alliés auxquels vous pourriez vous joindre dans le cadre de la campagne en faveur de la ratification? ✓ Qu'en est-il des autres centres syndicaux nationaux (le cas échéant) dans votre pays? Y a-t-il eu une coopération quelconque sur cette question? (Une campagne conjointe de syndicats sera beaucoup plus efficace). ✓ Si le BIT n'a pas encore entrepris d'action, pouvez-vous prendre contact avec lui et solliciter un atelier tripartite sur la Convention n°182?



Activité:	Élaborer les supports pour la campagne
Objectifs:	Proposer différents supports. Élaborer des plans pour sensibiliser les membres de votre syndicat au problème du travail des enfants.
Tâches:	✓ Discutez des campagnes qui peuvent être lancées immédiatement, et par qui. ✓ Dans votre groupe, choisissez un moyen par lequel vous voudriez informer les membres du syndicat dans votre entreprise/domaine/secteur au sujet du travail des enfants. Les groupes devraient retenir des méthodes différentes. ✓ Réfléchissez à divers types de supports pour la campagne, comme des jeux, des autocollants, des pin's, des tracts, des affiches, des signets, des T-shirts, des banderoles, des articles de journaux, etc.

Prière de se référer à la brochure 4, *Organiser des campagnes de lutte contre le travail des enfants*.

Intégrer les questions relatives au travail des enfants dans d'autres programmes éducatifs

Il n'est pas nécessaire de traiter le travail des enfants comme un sujet distinct dans les programmes de votre syndicat. Les brochures peuvent être utilisées pour appuyer une vaste gamme d'activités syndicales. Outre les points de discussion figurant dans les brochures, on trouvera certains des programmes éducatifs portant sur les points suivants qui permettent d'intégrer les questions relatives au travail des enfants:

- ◆ Sécurité et santé au travail et environnement
- ◆ Normes du travail
- ◆ Négociation collective

Sécurité et santé au travail et environnement



Photo BIT/Ph. Lissac

Une discussion sur les jeunes travailleurs peut entraîner une discussion sur ce qui constitue la différence entre ceux qui sont considérés comme de jeunes travailleurs et ceux qui sont des enfants au travail.

Dans un stage sur la sécurité et la santé au travail et l'environnement, il est important d'analyser la situation des jeunes travailleurs, qui sont autorisés par la législation nationale à travailler dans votre secteur/sur votre lieu de travail. Les jeunes travailleurs peuvent être particulièrement exposés sur le lieu de travail en raison de leur manque d'expérience et de formation. La nouvelle Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité du travail du BIT (4ème édition) contient de nombreuses références sur cette question. On trouvera ci-après une liste récapitulative des domaines qui doivent être pris en considération lorsqu'on analyse la protection des jeunes travailleurs.

- ✓ Les jeunes ne devraient pas être obligés d'entreprendre des tâches pour lesquelles leur manque d'expérience peut mettre en péril leur propre santé et sécurité et celle des autres. Les tâches de ce type devraient être clairement identifiées dans la politique en matière de sécurité.
- ✓ Une attention particulière devrait être accordée lorsqu'on confie à de jeunes personnes un travail qui comporte l'utilisation de machines dangereuses ou de substances nocives. Les jeunes sont souvent plus susceptibles de subir des atteintes à la santé en raison de l'exposition à des substances toxiques, même si les effets nocifs peuvent n'apparaître qu'à une période ultérieure de leur vie.
- ✓ Il faut prévoir des arrangements appropriés pour la surveillance. Il faut identifier clairement les opérations qui nécessitent une surveillance constante, ce qui peut vouloir dire qu'il faut recruter plus de surveillants.
- ✓ Les surveillants et les cadres de terrain devraient toujours recevoir une formation adéquate pour comprendre les risques et les mesures de contrôle liés au travail que l'on demande aux jeunes d'accomplir.
- ✓ Chaque jeune travailleur devrait suivre un stage d'initiation approprié en matière de santé et de sécurité visant à expliquer les dangers que comporte le travail et les précautions à observer. Le stage devrait souligner non seulement le devoir de coopération qui incombe aux jeunes personnes, mais aussi ce qu'elles sont en droit d'attendre de leur employeur et des autres. Le syndicat devrait être impliqué dans le processus.
- ✓ Les syndicats devraient encourager le recrutement syndical de tous les jeunes. Ils devraient aussi les encourager à participer pleinement aux questions relatives à la santé et la sécurité au travail.
- ✓ Les risques que présente le lieu de travail ne sont pas toujours évidents pour les jeunes travailleurs et les choses qui leur paraissent un amusement sans danger peuvent quelquefois se terminer en tragédie.

Activité:	Protection des jeunes travailleurs
Objectif:	Réfléchir aux risques qui pèsent sur les jeunes travailleurs.
Tâche:	✓ Les jeunes travailleurs sont particulièrement exposés. Ils peuvent ne pas être conscients des risques professionnels; ils peuvent ne pas avoir fini leur croissance et être plus gravement affectés par les produits chimiques. Procédez à une inspection spéciale sur le lieu de travail, en vous concentrant sur les jeunes travailleurs. Réfléchissez aux questions suivantes: ◆ La politique en matière de sécurité fait-elle spécialement référence aux jeunes travailleurs? ◆ Les jeunes travailleurs sont-ils représentés au comité chargé des questions de sécurité? ◆ Quelles sont les dispositions spéciales en matière de formation prises en faveur des jeunes travailleurs? ◆ Quelles sont les dispositions spéciales en matière de surveillance prises en faveur des jeunes travailleurs? ◆ Les jeunes travailleurs passent-ils des visites médicales supplémentaires? ◆ Les dispositions légales concernant les jeunes travailleurs sont-elles toutes respectées? ◆ Les éventuelles autorisations légales requises pour les jeunes travailleurs ont-elles été obtenues? ◆ Les jeunes travailleurs sont-ils spécialement affectés à certains départements/certaines tâches? ◆ Dans l'affirmative, pourquoi? Ces tâches présentent-elles des risques particuliers pour les jeunes travailleurs légalement employés? Les jeunes travailleurs devraient-ils exécuter ces tâches? ◆ Sont-ils exploités à ces postes de travail? Si oui, peut-on considérer qu'il s'agit de travail des enfants?

Normes du travail

Un module de formation complet est disponible auprès de l'ACTRAV intitulé *Guide de formation syndicale sur les normes internationales du travail*, 1998. Il traite de tous les aspects des normes internationales du travail. Pour obtenir un exemplaire de cette publication, il convient de prendre contact avec le spécialiste des activités pour les travailleurs de l'équipe multidisciplinaire la plus immédiatement accessible du BIT.

Dans le cadre d'un **stage sur les normes internationales du travail**, on pourra utiliser l'activité décrite ci-après pour examiner la façon dont la législation nationale pourrait être révisée aux fins de la rendre conforme à la Convention. Il est également possible d'utiliser la brochure 6, *Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants*.

Activité:	Comparer la Convention et la législation nationale
Objectif:	Vous aider à comparer les normes énoncées dans la Convention n°182 et la législation actuelle de votre pays.
Tâche:	✓ Vous devrez travailler en petits groupes. Chaque groupe s'occupera de parties différentes de la Convention. Comparez les prescriptions de la Convention avec la législation actuelle de votre pays. Citez l'article ou la partie exacte de la loi qui correspond, le cas échéant. Il est possible que rien dans la Convention ne corresponde à la législation de votre pays. Dans la troisième colonne, proposez des ajouts ou des modifications aux clauses existantes de la législation nationale.

La Convention n°182 et la législation de votre pays

Article de la Convention n°182	Disposition de la législation nationale actuelle	Modifications requises dans la législation nationale pour la rendre conforme à la Convention n°182

On peut analyser, dans le cadre d'un **stage syndical** sur la législation du travail ou d'une réunion du département juridique du syndicat, les modalités pratiques de fonctionnement du travail des enfants.

Activité:	Utiliser la législation sur le travail des enfants
Objectif:	Voir comment la législation nationale peut s'appliquer à un problème relatif au travail des enfants.
Tâche:	✓ Dans votre groupe, analysez certains des problèmes relatifs au travail des enfants dont vous avez l'expérience ou la connaissance. Choisissez l'un des problèmes, puis, à l'aide du tableau de ventilation, trouvez la loi nationale en vigueur pertinente qui pourrait s'appliquer.

TABLEAU DE VENTILATION RELATIF À L'UTILISATION DE LA LÉGISLATION POUR LUTTER CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Problème: Brève description.

Quelles lois pourraient être utiles? Quelles sont les parties pertinentes?

Quelles sont les normes requises? Qui est responsable de leur application?

Actions à entreprendre.

Négociation collective

Si votre syndicat organise une réunion ou un forum national pour déterminer la stratégie en matière de négociation collective, vous pourriez utiliser la brochure 5, *La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants*, pour élaborer une stratégie visant à inclure la question dans les négociations. Cette activité aiderait les participants à une réunion ou un atelier à rédiger un projet de clause ou de convention.

Activité:	Élaborer une convention collective
Objectif:	Rédiger des clauses sur le travail des enfants pour une convention collective.
Tâche:	✓ Dans votre groupe, rédigez un projet de clauses pour une convention collective que vous pourriez négocier avec les employeurs. Choisissez le niveau le plus approprié, compte tenu des participants.

La question des **codes de conduite** est également traitée dans la brochure 5, *La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants*. Essayez de vous procurer certains des modèles de codes publiés par la CISL et/ou un SPI et/ou une entreprise, et comparez-les.

Activité:	Codes de conduite
Objectif:	Mieux comprendre les différents types de codes.
Tâche:	✓ Travaillez en petits groupes. Examinez certains des codes publiés par des entreprises et ceux qui sont publiés par la CISL ou un SPI. ✓ Examinez en particulier les clauses concernant le travail des enfants et la mise en oeuvre du code. ✓ Quelle version préférez-vous? ✓ Comment les syndicats pourraient-ils s'occuper d'évaluer les codes, même dans les entreprises où il n'y a pas de syndicat?

Utiliser les brochures dans le cadre d'un atelier



On trouvera ci-après le programme d'un atelier de deux jours sur l'*Élaboration de politiques et de plans d'action syndicaux sur le travail des enfants*, mais il convient de souligner l'importance du suivi de l'atelier. L'éducation n'est pas un but en soi, et un atelier ne devrait pas remplacer l'action. C'est pourquoi nous proposons aussi des actions de suivi.

L'atelier est le point de départ d'un processus, et non son aboutissement, et il ne se suffit pas à lui-même.

L'atelier constitue donc un événement séquentiel:

✓ Préparer l'atelier

Un petit "groupe de travail", chargé de traiter les questions relatives au travail des enfants, prépare l'atelier. Il peut être utile à cet effet de rassembler des informations et de la documentation.

✓ Atelier (2 jours)

✓ Immédiatement après l'atelier (2 jours)

Le "groupe de travail", de concert avec quelques-uns des participants à l'atelier, établit la version définitive du projet de politique et de plans d'action syndicaux sur la base des débats qui se sont déroulés dans le cadre des groupes et en séance plénière durant l'atelier.

Le groupe devrait aussi rédiger un projet de plan de travail pour la mise en oeuvre des plans d'action.

✓ Activités de suivi

Le projet de politique doit être approuvé par l'organe décisionnel compétent du syndicat.

✓ Mise en oeuvre des plans d'action

Le "groupe de travail" devrait continuer d'exécuter et de coordonner les activités aux fins de mettre en oeuvre la politique et les plans d'action.

Peut-être trouvera-t-on plus commode d'organiser l'atelier sur une période de deux jours et demi, ou trois jours.

On voudra aussi peut-être ajouter quelques points de discussion pertinents pour la situation locale.

PROJET DE PROGRAMME D'UN ATELIER

Élaboration de politiques et de plans d'action syndicaux sur le travail des enfants

Objectifs de l'atelier:

- ✓ Lancer le processus d'élaboration d'une politique et de plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants;
- ✓ Élaborer des plans d'actions de suivi après l'atelier;
- ✓ Proposer des support de campagnes (qui devront faire partie du suivi de l'atelier).

PROGRAMME DE L'ATELIER

Jour un	✓ Accueil des participants	Discours (voir le projet présenté après les activités)
	✓ Présentation des participants	Activité 1
	✓ Présentation des objectifs et des méthodes de l'atelier	
	✓ “Opinions concernant le travail des enfants”	Travail de groupe: activité 2 Séance plénière
	✓ Pourquoi le travail des enfants constitue-t-il une question syndicale, et quelles sont les points forts des syndicats pour lutter contre le travail des enfants?	Travail de groupe: activité 3 Séance plénière
	✓ Présentation des normes internationales du travail relatives au travail des enfants “Quels sont les domaines prioritaires dont les syndicats devraient s'occuper?”	Réunion-débat
Jour deux	✓ Le problème du travail des enfants aujourd'hui	Travail de groupe: activité 4 Séance plénière
	✓ Élaboration de plans d'action et de stratégies pour mettre en oeuvre la politique syndicale en matière de lutte contre le travail des enfants	Travail de groupe: activité 5 Séance plénière
	✓ Formation d'un groupe de travail aux fins de rédiger un projet de politique syndicale sur les questions pertinentes issues de l'activité 5 (se poursuivra après la clôture de l'atelier)	
	✓ Évaluation	Travail de groupe: activité 6 Séance plénière
	✓ Clôture de l'atelier	

Note: Aucun horaire détaillé n'est présenté pour ce projet de programme, étant donné que les organisateurs peuvent le fixer en fonction des conditions locales.

PROJET DE DISCOURS

Chers camarades,

Toute collectivité qui fait travailler les enfants se vole elle-même aujourd'hui, et se prive d'un avenir. Elle se vole elle-même aujourd'hui car s'il y a travail des enfants, il s'ensuit qu'il y a du travail à accomplir, et cela veut dire que le travail effectué par des enfants devrait être fait par quelqu'un d'autre.

La lutte contre le travail des enfants est l'affaire de chacun. Gouvernements, employeurs, syndicats, organisations internationales, enseignants, assistants sociaux, parents, enfants eux-mêmes, experts et organisations de la société civile, tous doivent jouer leur rôle dans cette lutte.

Les syndicats ont un rôle particulier et important à jouer. Déjà au XIXème siècle, les syndicats ont fait campagne en faveur de certaines des toutes premières lois votées pour lutter contre le travail des enfants. Les syndicats oeuvrent pour la justice sociale, pas dans un but caritatif. Le travail des enfants n'est pas un accident, ni un vestige du passé qui diminuera progressivement. Le travail des enfants augmente, et il augmente à cause de l'injustice et de l'inégalité sociales. Le travail des enfants diminuera à mesure que la justice sociale augmentera. Ce n'est peut-être pas un message agréable à entendre pour beaucoup, mais c'est une question que les syndicalistes ne devraient pas craindre d'aborder dans leurs campagnes.

Au BIT, le Bureau des Activités pour les Travailleurs est placé sous la supervision du conseil d'administration et le Groupe des Travailleurs considère l'élimination du travail des enfants comme l'une de ses priorités les plus hautes. La participation active des organisations de travailleurs aux activités du BIT pour lutter contre le travail des enfants est d'une importance cruciale.

Il faut que le mouvement syndical agisse dans l'union aux niveaux national et local pour élaborer des politiques et plans d'action communs dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants. Certains des plans d'action peuvent être mis en oeuvre en collaboration avec l'IPEC, et d'autres parties de ces plans peuvent être mises en oeuvre par d'autres voies.

Les syndicalistes sont ceux qui luttent pour améliorer les conditions de travail et renforcer les droits des travailleurs par la négociation collective: vous savez comment organiser des campagnes; vous savez comment exercer une influence politique; vous savez comment renforcer le dialogue avec les employeurs; et vous savez comment établir des liens interactifs avec les autres groupes de la société.

Les enseignants sont l'un des partenaires sociaux les plus importants pour lutter contre le travail des enfants. Vous êtes les observateurs critiques, ceux qui connaissent les enfants qui abandonnent les études, ceux qui connaissent les familles, ceux qui savent quels enfants ne viennent pas à l'école; vous êtes ceux qui peuvent exercer une influence sur l'élaboration de la politique en matière d'éducation; vous êtes les éducateurs et, partant, vous avez une influence directe sur l'avenir par l'intermédiaire des élèves qui sont à l'école, mais vous êtes aussi responsables de l'assiduité des élèves. Ces engagements et responsabilités doivent aussi être partagés par le reste du mouvement syndical.

Avec la grande expérience et le sens aigu des responsabilités dont les syndicalistes - je le sais - font preuve dans leur travail, je suis convaincu que cet atelier renforcera davantage la coopération future entre les différents syndicats afin de construire des passerelles et de lutter contre le travail des enfants par des actions et des activités communes.

**L'UNITÉ NOUS REND FORTS!
CAMARADES, SOYONS SOLIDAIRES!**



Activité 1 Présentations

1

Objectif: Connaître les participants à l'atelier.

Tâche: On demandera aux participants de travailler par paires. Posez des questions à votre partenaire, puis présentez-le aux autres.

Voici certaines des informations que vous devriez obtenir:

- ✓ Nom.
- ✓ Syndicat.
- ✓ Lieu de travail et type d'emploi.
- ✓ Position dans le syndicat (membre, représentant, délégué syndical, etc.).
- ✓ Expérience personnelle en matière de travail des enfants: propre expérience, celle de sa famille, sur le lieu de travail, dans sa collectivité.

Il n'est pas nécessaire de consacrer plus de cinq à dix minutes à ce jeu de questions-réponses. Il n'est pas nécessaire d'approfondir la dernière question sur l'expérience en matière de travail des enfants, puisqu'une autre activité requerra une liste plus détaillée, mais l'expérience personnelle peut être utile.



Activité 2 Opinions concernant le travail des enfants

2

Objectif: Analyser certaines opinions courantes sur le travail des enfants.

Tâche: Examinez ces opinions et analysez-les dans votre groupe. Pour chacune, déterminez si vous êtes d'accord ou non. Vous pouvez aussi ajouter et analyser toute autre opinion que vous jugerez appropriée.

- ✓ Nous ne pourrons jamais abolir le travail des enfants. Tout au plus pouvons-nous espérer le réglementer.
- ✓ Notre pays est trop pauvre. Il faut que nous soyons plus prospères avant de pouvoir envisager de supprimer le travail des enfants.
- ✓ Les syndicats ont un rôle spécial à jouer dans l'élimination du travail des enfants. Nous pouvons nous concentrer particulièrement sur les formes de travail des enfants sur le lieu de travail où nous avons une influence directe.
- ✓ Les enfants retirent des avantages du travail. Cela leur donne l'expérience du monde réel, leur apprend à être autonomes et allège la charge qu'ils représentent pour leurs parents.
- ✓ Si vous empêchez les enfants de travailler, leur propre famille en souffrira. Ils ont besoin de l'argent qu'ils gagnent.
- ✓ Les enfants devraient pouvoir former des syndicats ou adhérer à des syndicats pour pouvoir prendre des décisions sur leur vie professionnelle.
- ✓ La plupart des enfants qui travaillent le font au côté des membres de leur famille. S'ils travaillent dans leur foyer et/ou dans l'entreprise/l'atelier familial, ils ne sont pas exploités.
- ✓ On peut admettre que les enfants travaillent à mi-temps et étudient à mi-temps.



Activité 3 Pourquoi le travail des enfants constitue-t-il une question syndicale?

3

Objectif: Analyser les raisons pour lesquelles les syndicats devraient lutter contre le travail des enfants, ainsi que leurs points forts dans cette lutte.

Beaucoup d'organisations et d'institutions s'occupent des questions relatives au travail des enfants. Il est très important que les syndicats soient conscients de leur rôle en ce qui concerne cette question, et qu'ils se concentrent sur les domaines où ils ont une influence politique et où ils sont particulièrement forts.

Tâche 1: Dans votre groupe, répertoriez les principaux arguments en faveur de l'action syndicale pour éliminer le travail des enfants. Référez-vous aussi à la brochure 2, *Politiques et plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants*.

Tâche 2: Analysez les points où les syndicats sont particulièrement forts pour lutter contre le travail des enfants par rapport aux activités exercées par d'autres institutions et organisations.

Étudiez les moyens d'action dont disposent les syndicats lorsqu'il s'agit d'éliminer le travail des enfants.

Choisissez quelqu'un qui fera rapport des travaux de votre groupe - votre groupe devrait préparer un diagramme pour aider à la rédaction du rapport.

Activité 4 Qu'est-ce que le travail des enfants?

4

Objectifs:

Analyser les différents types de travail des enfants.

Analyser les formes spécifiques du travail des enfants que votre syndicat constate dans son environnement.

Tâche 1:

Travailler en petits groupes, établir une liste d'activités que vous savez être exécutées par des enfants dans votre pays/collectivité/secteur. Répartissez les éléments de la liste selon le tableau ci-après:

A	B	C
Pires formes de travail des enfants - À éliminer immédiatement	Formes de travail des enfants qui devraient être éliminées, mais qui présentent un caractère moins urgent que celles qui figurent dans la colonne A	Formes d'activités des enfants qui sont admissibles

Tâche 2:

Parmi ces formes de travail des enfants, quelles sont celles que vous-même et votre syndicat/fédération devriez vous employer à éliminer?

Soyez prêt à motiver votre réponse.

Les adultes au travail
Les enfants à l'école et pas au travail!

Activité 5 Élaborer une politique syndicale sur le travail des enfants et les modalités de sa mise en oeuvre

5

Objectifs: Élaborer une politique formelle sur le travail des enfants. Réfléchir sur les actions nécessaires pour mettre en oeuvre les politiques analysées précédemment dans le cadre de cet atelier.

Tâche 1: Avec le petit groupe dont vous faites partie, répertoriez ce qui, selon vous, devrait constituer les éléments principaux de la politique de votre organisation sur le travail des enfants (veuillez vous référer à l'activité 4).

Tâche 2: Pour chaque élément, définissez tout d'abord le type d'action que votre organisation doit entreprendre, puis, d'après vous, selon quelles modalités d'exécution, enfin, à quel moment. Ne retenez pas un trop grand nombre d'éléments, pensez aux questions à propos desquelles vous pouvez faire quelque chose à court terme. Les politiques peuvent toujours être réexaminées, mais il faut qu'elles soient réalistes/applicables afin que les membres puissent constater des résultats.

Choisissez quelqu'un du groupe qui établira un rapport, votre groupe devrait préparer un diagramme pour aider à la rédaction du rapport.

DOMAINE AUQUEL SE RAPPORTENT LES ÉLÉMENTS	QUELLE action entreprendre	COMMENT l'exécuter	QUAND l'exécuter

Notes:

N'oubliez pas que nous devons être conscients, en tant que syndicalistes, de ce que nous ne pouvons pas traiter tous les aspects des problèmes relatifs au travail des enfants.

Si nous organisons un atelier à l'échelle nationale, les groupes devront débattre et convenir en séance plénière d'une priorité commune de questions, etc.

Si l'atelier comprend des participants provenant de différentes organisations, il faut obtenir des accords respectifs.



Activité 6 Évaluation de l'atelier

6

Objectif: Évaluer l'atelier.

Tâche: Dans votre groupe, établissez un rapport sur ce que vous pensez de cet atelier.

- ✓ L'atelier a-t-il atteint ses objectifs?
(Revenez sur les objectifs définis au début du programme de l'atelier pour bien vous en souvenir).
- ✓ Quelles observations pouvez-vous formuler sur les différents sujets traités dans le cadre de l'atelier?
- ✓ Que pensez-vous de la méthode employée?
- ✓ Quelles réussites ou quels échecs, le cas échéant, avez-vous constatés?
- ✓ Quelle incidence cet atelier aura-t-il sur vos travaux futurs?

Rappelez-vous, l'atelier n'est pas achevé tant que le processus de suivi n'a pas été exécuté. Mais le processus de mise en oeuvre des projets de politiques et de plans devrait se poursuivre. La question du travail des enfants devrait être incorporée dans les travaux quotidiens du syndicat jusqu'à son élimination complète.

Période postérieure à l'atelier (2 jours)

- ✓ Établissez la version définitive du projet de politique et de plans d'action syndicaux fondés sur les débats dans le cadre des groupes et des séances plénières durant l'atelier.
- ✓ Élaborez un projet de plan de travail pour la mise en oeuvre de ces plans d'action.

Activités de suivi de l'atelier

- ✓ Approuvez le projet de politique lors de réunions de la commission/conférence compétente du syndicat;
- ✓ Mettez en oeuvre les plans d'action.

Utilisation des brochures dans des cercles d'étude

Les cercles d'étude sont des petits groupes qui étudient un sujet particulier qui est examiné par la voie de débats et de discussions. Ils peuvent être organisés par des militants syndicaux ou des éducateurs sur le lieu de travail, chez quelqu'un, dans un centre local ou un bureau du syndicat.

L'animateur du cercle d'étude n'a pas besoin de faire un exposé ni d'être un expert sur le sujet. Son rôle est de lancer la discussion et de l'entretenir. Il est possible d'avoir le même animateur pour toutes les réunions du cercle, ou de procéder par rotation. L'animateur peut avoir à lire certains documents, ou bien à se renseigner davantage sur la situation locale ou sur le contexte juridique. Surtout, il doit encourager chacun à participer et favoriser une atmosphère démocratique. Les cercles d'étude déboucheront aussi sur des actions: une résolution proposée à une réunion syndicale, par exemple, ou un groupe de membres qui examinent les questions plus en détail.

Le travail des enfants pourrait constituer le sujet d'une réunion d'un cercle d'étude, ou bien de toute une série de discussions.

Si les brochures sont utilisées dans le cadre d'un cercle d'étude, on trouvera peut-être la séquence ci-après utile, à supposer que le cercle se réunisse une fois par semaine. **Utilisez les points de discussion** figurant dans les brochures pour stimuler les débats des réunions du cercle.

Réunion du cercle d'étude	Sujet	Brochure
Semaine 1	✓ Qu'est-ce que le travail des enfants. ✓ Formes du travail des enfants. ✓ Causes du travail des enfants.	Brochure 2
Semaine 2	✓ Rôle des syndicats dans la lutte contre le travail des enfants.	Brochure 2
Semaine 3	✓ Documentation et renseignements sur le travail des enfants.	Brochure 3
Semaine 4	✓ Comprendre les normes de l'OIT sur le travail des enfants.	Brochure 6
Semaine 5	✓ Action syndicale. ✓ Politique syndicale.	Brochure 2
Semaine 6	✓ Négociation collective.	Brochure 5
Semaine 7	✓ Organiser des campagnes de lutte contre le travail des enfants.	Brochure 4
Semaine 8	✓ Organiser des campagnes en faveur de la ratification de la Convention n°138 et de la Convention n°182.	Brochure 6
Semaine 9	✓ Travailler en collaboration avec les gouvernements et les services d'inspection.	Brochure 7
Semaine 10	✓ Travailler en collaboration avec les employeurs, les ONG et le BIT.	Brochure 7
Semaine 11	✓ Élaborer un plan détaillé des travaux futurs.	

Liste de publications de projets sur le travail des enfants



Syndicats et Travail des enfants (présente publication)

Dossier de formation et d'information sur le travail des enfants à l'intention des syndicats. Le dossier comprend sept brochures:

1. Guide des brochures
 2. Politiques et plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants
 3. Documentation et informations sur le travail des enfants
 4. Organiser des campagnes de lutte contre le travail des enfants
 5. La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants
 6. Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants
 7. La structure tripartite pour lutter contre le travail des enfants
- (En anglais, espagnol et français • sera traduit dans d'autres langues)



Say NO to Child Labour (Dites NON au travail des enfants)

Lignes directrices à l'intention des syndicats pour rassembler de la documentation de base sur le travail des enfants. (En anglais)



Trade Union Briefing on Convention 182 (Aperçu de la Convention n°182 à l'intention des syndicats)

Ce document analyse les prescriptions que la Convention n°182 et la Recommandation n°190 imposent aux confédérations syndicales nationales et, le cas échéant, aux organismes sectoriels qui leur sont rattachés, et proposent des stratégies au moyen desquelles elles pourraient jouer le rôle qui leur est dévolu. En mettant en évidence la mission qui incombe aux organisations syndicales, le document indique aussi les domaines dans lesquels elles peuvent avoir à renforcer leurs capacités. Il présente également un certain contexte politique qui peut contribuer à élaborer des arguments en faveur de la ratification et des stratégies destinées à concevoir et mettre en oeuvre des programmes d'action à l'échelle nationale.

(En anglais)



Working Children in Yemen - A study of child labour in Yemen (Les enfants au travail au Yemen - Étude sur le travail des enfants au Yemen)

Ce rapport examine le phénomène du travail des enfants au Yemen, ses causes, son importance et ses effets. (En anglais et en arabe)



Child Labour in Domestic Service - Trade Union Manual (Travail des enfants en tant qu'employés de maison - Manuel à l'intention des syndicats)

Recueil, à l'intention des syndicats, des méthodes et stratégies en faveur de la prévention, du retrait et de la réadaptation des enfants qui travaillent comme employés de maison, fondé sur l'expérience d'ateliers organisés en Tanzanie et au Kenya. (En anglais)



Child Labour in Agriculture - A Survey on National Legislation (Travail des enfants dans le secteur de l'agriculture - Enquête sur la législation nationale)

Rapport sur les conclusions tirées d'un questionnaire envoyé à 52 pays en Afrique, 32 pays aux Amériques, 33 pays en Asie, et 41 pays en Europe et en Asie centrale. Les réponses au questionnaire donnent une indication sur l'âge minimum pour l'emploi et les exceptions concernant les travaux légers, les travaux dangereux, le travail dans les entreprises familiales et dans le secteur de l'agriculture. (En anglais)



Bitter Harvest - Child Labour in Agriculture (Amère récolte - Travail des enfants dans le secteur de l'agriculture)

Brochure consacrée au travail des enfants dans le secteur de l'agriculture. L'ouvrage décrit la nature dangereuse du travail dans le secteur de l'agriculture, le nombre d'enfants concernés, et donne certaines indications sur ce que les travailleurs ruraux et leurs organisations peuvent faire pour éliminer le travail des enfants dans ce secteur. (En anglais et en espagnol)



Child Labour in Tourism on the Kenyan Coast (Travail des enfants dans le secteur du tourisme sur la côte kényenne)

Brochure faisant suite à des études visant à révéler pourquoi et comment de nombreux très jeunes enfants kényens deviennent des travailleurs du secteur du tourisme. Un hommage particulier est rendu au rôle de l'éducation scolaire, dans son aspect qui se rapporte au travail des enfants. L'objectif global de la brochure est de clarifier la situation du travail des enfants dans le secteur du tourisme et de présenter certaines idées sur la manière de s'atteler au problème dans différents contextes. (En anglais)



Syndicats - Campagne Contre le Travail des Enfants

Dépliant visant à encourager les syndicats dans le cadre de la campagne en faveur de la ratification de la Convention n° 182 (en anglais, français, espagnol, arabe, mongol et khmer)

Sachez que de la documentation additionnelle a été élaborée en collaboration avec les secrétariats professionnels internationaux.

Pour de plus amples renseignements, prière de consulter le site web de l'ACTRAV:
<http://www.ilo.org> (ACTRAV/Activité Générale/Travail des enfants)

Liste de supports pour les campagnes disponibles auprès du siège de l'IPEC



Prospectus pour les campagnes. Ce dépliant en format A4 est destiné à être distribué aux parlementaires, aux membres des gouvernements, et aux représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs et des ONG. Existe en anglais, en français et en espagnol.



Cassette vidéo. Cet enregistrement vidéo de dix minutes montre l'IPEC traitant des problèmes relatifs au travail des enfants dans différents endroits du monde. La cassette présente la Convention n° 182 et appelle à sa ratification. Existe en anglais (PAL et NTSC), en français (PAL uniquement), en espagnol (PAL et NTSC) et en allemand (PAL uniquement). Existe également en format Betacam (à l'intention des chaînes de télévision).



Cassette vidéo de musique. Le musicien de renommée mondiale Youssou N'Dour a enregistré pour l'IPEC une cassette vidéo de musique sur le travail des enfants, "My Hope is in You" ("Mon espoir est en vous"). Les paroles sont en anglais. À la fin de la chanson, Youssou N'Dour lance un appel, en français, en faveur de la ratification universelle de la Convention n° 182. Existe en PAL et NTSC, ne peut pas être diffusée à la télévision ou sur l'Internet.



CD de musique: Reggae jamaïcain "Let us try" (M. Cooper et C. Nesbeth); "Libérez les enfants*" (choeur d'enfants de Gardanne, France).



Site web de l'IPEC. Veuillez noter que l'IPEC a entrepris de perfectionner et d'agrandir son site web. Il est possible de télécharger de très nombreux renseignements à partir de ce site: <http://www.ilo.org/childlabour> ou <http://www.ilo.org/public/english/standards/ipecc>.



Fiches de synthèse. 29 fiches de synthèse, 17 études de cas et 10 articles en anglais, traitant essentiellement du travail des enfants ainsi que de la stratégie et des solutions mises en place par l'IPEC sur le terrain. 10 fiches de synthèse supplémentaires, qui traitent principalement des travaux de l'IPEC en Afrique francophone, sont disponibles en français (voir la liste jointe). Tous ces documents existent en format électronique.



Présentations sur CD-rom, qui peuvent être lues sur ordinateur ou bien imprimées sur transparents:

- ◆ IPEC 2000: Présentation générale, en PowerPoint, sur le travail des enfants, l'IPEC et la Convention n°182. Il est possible de l'envoyer par courrier électronique. Cette présentation est particulièrement utile dans les expositions et sur les sites de conférences ou d'ateliers, où le public peut la visionner sur un ordinateur mis à sa disposition. (Actuellement en anglais uniquement)
- ◆ Études de cas de l'IPEC: 19 présentations distinctes, également en PowerPoint, qui constituent des études de cas portant sur les meilleures pratiques dans le domaine du travail des enfants dans le monde entier. Il est préférable de les expédier sous forme de CD-rom par courrier normal. (En anglais uniquement)
- ◆ IPEC & Child Labour (l'IPEC et le travail des enfants): Jeu de diapositives en PowerPoint, divisé en 4 ou 5 modules, qui présentent le problème du travail des enfants et la stratégie et les solutions élaborées par l'IPEC. (Actuellement en anglais uniquement)



Exposition portable sur la Convention n°182 (3m de large sur 2m de haut) disponible en prêt pour d'importantes manifestations. (En anglais, français et espagnol).



Économiseur d'écran, "Ratify C182" ("Ratifiez la Convention n°182"), en anglais.



Banderoles, de 3,5m x 1,5m et **affiches**, de 1,5m x 50 cm, en anglais, français et espagnol, sur lesquelles figure un message du Directeur général, "Si vous êtes déterminés, ensemble nous trouverons des solutions". Disponibles en prêt.



"Enfances volées". Ouvrage illustré avec des photographies de Fernando Moleres (en anglais, français, espagnol et italien). Nombre d'exemplaires limité.

Liste des fiches de synthèse, études de cas et articles en format électronique uniquement



A) Fiches de synthèse:

1. La Convention n°182 entre en vigueur
2. Bangladesh - Le secteur des vêtements
3. Les enfants soldats
4. Les enfants qui travaillent comme employés de maison
5. Mécanisme d'application des conventions de l'OIT
6. Afrique francophone
7. Marche mondiale
8. Guatemala. Feux d'artifice
9. Haïti - L'IPEC et les enfants qui travaillent comme employés de maison
10. Inspection du travail des enfants
11. L'IPEC et les employeurs
12. L'IPEC et les gouvernements
13. L'IPEC et les ONG
14. L'IPEC et les enseignants
15. L'IPEC et les travailleurs
16. Résultats obtenus par l'IPEC
17. Amérique latine - Le secteur de la fabrication des briques
18. Népal - Servitude
19. Népal - Traite des enfants
20. Pakistan - Servitude
21. Pakistan - Secteur des tapis
22. Pérou - Extraction de l'or
23. Russie - Les enfants des rues
24. Pakistan - Le secteur de la fabrication pour le football (Sialkot)
25. Le SIMPOC
26. Guatemala - Les pierres
27. Tanzanie - L'agriculture
28. Thaïlande - L'éducation
29. Le travail des enfants en Europe



B) Fiches de synthèse en français:

1. L'éducation à Madagascar
2. Sénégal
3. Bénin
4. Burkina Faso
5. Madagascar

6. Mali
7. Maroc
8. Niger
9. Togo
10. Trafic des enfants



C) Études de cas de l'IPEC:

1. Bangladesh - Le secteur des vêtements
2. Brésil - ANDI - Sensibilisation
3. Amérique centrale - Le secteur du café
4. République dominicaine - L'agriculture
5. Exemples de marche mondiale
6. Guatemala - L'exploitation des carrières
7. Inde - Cas de servitude
8. Kenya - Centre de solidarité - Plantations
9. Kenya - Renforcement des capacités des écoles
10. Népal - Servitude
11. Népal - Fondation Rugmark
12. Pakistan - Le secteur relatif au football
13. Pérou - Le secteur de la fabrication des briques
14. Philippines - Organisation de campagnes
15. Thaïlande - La prostitution
16. Turquie - Les petites entreprises
17. Les enfants qui travaillent comme employés de maison en Tanzanie



D) Articles:

1. Bangladesh - Le secteur des vêtements
2. Costa Rica - Le secteur du café
3. République dominicaine - L'agriculture
4. Inde - Fille en servitude
5. Kenya - L'éducation
6. Népal - Fille en servitude
7. Pakistan - Fille travaillant dans le secteur relatif au football
8. Philippines - L'exploitation des carrières
9. Tanzanie - Les employés de maison
10. Thaïlande - L'éducation



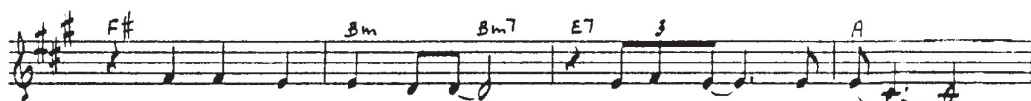
MY RAINBOW RACE

Words and Music by
PETE SEEGER

Moderately



1. One blue sky a-bove us, one o-cean, lap-ping all our shores,



One earth so green and round, Who could ask for more?



2. And be-cause I love you, I'll give it one more try,



To show my rain-bow race, it's too soon to die,



3. Some folks want to be like an os-trich,



bur-y their heads, in the sand; Some hope that



plas-tic dreams can un-cleuch all those greed-y hands,

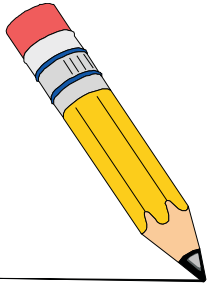


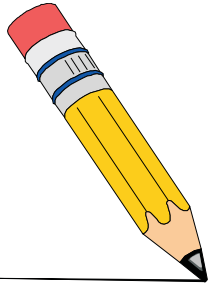
4. Some want to take the eas-y way: Poi-sons, bombs! They think we need 'em,

© Copyright 1970 by SANGA MUSIC INC., Suite 1304, 200 West 57th St., New York, N. Y. 10019

-2-

MY RAINBOW RACE by Pete Seeger
© Copyright 1970 (renewed) by SANGA MUSIC, INC.
All rights reserved. Used by permission.

[illegible]



A series of horizontal lines for writing, starting from the first line below the pencil and continuing down the page.

